

Réunion du Comité Directeur UFOLEP du lundi 24 juillet 2023

Présents : P. Déon, J-CI Bezot, A. Venel, L. Dameron, G. Balourdet

Excusés : M et M-CI Cellier, A. Geoffroy, D. Creux

Assistent : F. Beaurain (Ligue de l'Enseignement), M. Mayenga (Délégué Départemental Ufolep).

Ouverture de la séance à 14h00

1. Approbation du PV du 15 juin 2023

Approuvé

2. Bilan du National TIR

A la Chapelle St Luc du 23 au 25 juin

Le Président P. Déon remercie tous les bénévoles qui ont oeuvré ces 3 jours pour la réalisation et la réussite de ce National.

Il souligne cependant le manque de loyauté du Président de l'Amicale des tireurs de la Chapelle St Luc qui entre autres n'a pas respecté les engagements prévus au cahier des charges, présentant notamment une facture ne correspondant pas au budget alloué :

- Facturation pour un montant de 55,00 € (boissons aux arbitres) non prévue.
- Pour un montant budgété de 400 €, le vin d'honneur servi n'était pas en relation avec ce qui avait été défini.

Le CD décide de retirer les 55,00 € de la facture présentée.

Sinon, très bon comportement des tireurs et réussite de ce National TIR.

Le Comité National souhaiterait renouveler l'an prochain cette compétition à la Chapelle.

Le bilan financier sera quasiment équilibré avec 12 826,43 € en dépenses et 10 840 € en recettes (non prise en compte de la subvention demandée au Comité Régional)

3. Embauchage d'Auguste Roblet

Assure en CDD, le remplacement d'Adèle depuis février 2023.

Ayant fait preuve de ses capacités et de sa compétence polyvalente en tant qu'animateur sportif, l'UFOLEP et l'USEP envisagent son embauche en CDI à partir de septembre 2023, en alternance UFOLEP/ USEP.

Le CD donne son accord pour son embauchage en CDI

4. Organisation de la rentée foot.

Le vendredi 01 septembre à 18h00 à la Maison des Associations.

La CT sera sollicitée pour l'organisation du pot, achats et préparation.

Le CD accorde une aide de 150 € maxi sur présentation de la facture.

7. Questions diverses.

Congés des salariés.

Mervyn accordés du lundi 31 juillet jusqu'au 05 septembre.

Emilie demandés du 07 au 11 août

Moto (M. Cellier).

Pour la participation le 15 août aux finales nationales de moto cross, le CD réglera les déplacements dans les conditions habituelles, à raison de 0,31 € du km pour 3 véhicules trajet aller.

Commission de discipline (A. Venel)

Alain n'assurera plus la responsabilité de cette commission en septembre et informe le CD des défections effectives ou conditionnelles venant affecter cette commission pour la saison prochaine.

Prochaine réunion du CD le mercredi 30 août à 18h00

Fin de la réunion à 16h10